

# PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU (DPC) 66<sup>èmes</sup> journées nationales Santé Mentale France

<b>Titre du programme</b>	<b>Le Projet territorial de santé mentale : quel bénéfice pour le parcours des usagers ?</b>
<b>Référence organisme</b>	ODPC Santé Mentale France <b>2863</b>
<b>Concepteur du programme</b>	Docteur Jean-Philippe Catonné Médecin-Psychiatre honoraire de service public  Co-responsable de la formation à Santé Mentale France  Professeur de philosophie
<b>Finalité de la validation</b>	<p>Le but est de permettre la validation DPC de ces journées en répondant aux obligations réglementaires sans être empêché de participer à l'ensemble des travaux. Si la méthode retenue demeure le chemin clinique, il est nécessaire de l'adapter au thème de ces journées nous Il nous faudra préciser ce que l'entend par le handicap psychique et sa relation une pathologie. Il s'agira donc bien, en matière de handicap psychique, de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- s'approprier les recommandations professionnelles</li> <li>- améliorer la délivrance et la continuité de soins de qualité aux patients ;</li> <li>- développer la coordination et la communication entre les acteurs de cette prise en charge ;</li> <li>- réduire la variabilité non justifiée de la prise en charge, assurée par les différents acteurs ;</li> <li>- améliorer la rationalisation des soins et des ressources.</li> </ul> <p>Ces deux journées ont pour objet de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- définir <i>a priori</i> les différentes étapes de la prise en charge du handicap psychique</li> <li>- identifier, pour chacune des étapes, les recommandations professionnelles, le cadre réglementaire et la documentation qualité élaborée au niveau de chaque établissement ;</li> <li>- décrire la planification de l'ensemble des actions en matière de prise en charge du handicap psychique ;</li> <li>- définir les résultats attendus à la fin de chaque séquence de cette prise en charge.</li> </ul>
<b>PRE-FORMATION</b>	
<b>1<sup>ère</sup> auto-évaluation</b>	<p><b>Quinze jours avant les Journées Nationales</b>, un questionnaire sera disponible sur le site des Journées Nationales.</p> <p>Ce questionnaire contiendra une série de questions fermées et chaque participant devra y ajouter des questions personnelles supplémentaires, en rapport avec la thématique du Journées Nationales, à l'aide desquelles il évaluera 5 dossiers de</p>

	<p>soins de patients suivis par lui dans son Institution. Chaque participant devra compléter ce questionnaire et le remettre au comptoir en échange des documents du Journées Nationales à l'arrivée à la MÉGACITÉ d'Amiens. <b>L'entrée dans la démarche de DPC est conditionnée par cette remise initiale du questionnaire complété.</b> Avec celle-ci sera remis au participant un double du questionnaire que chaque participant complètera avec ses 8 questions d'auto-évaluation. Ce questionnaire sera complété lors de la séance DPC du 2 octobre.</p>
<b>ETAPE 1</b>	
<b>Format</b>	Présentiel
<b>Durée</b>	2 demi-journées
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>temps d'acquisition/perfectionnement des connaissances/compétences</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>lundi 2 octobre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● participation à la séance plénière</li> <li>● <b>partage de pratiques</b> : Ateliers thématiques</li> </ul> </li> <li>● <b>mardi 3 octobre</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>partage de pratiques</b> : Ateliers thématiques</li> <li>● participation à la séance plénière</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>ETAPE 2</b>	
<b>Format</b>	Présentiel
<b>Durée</b>	1 demi-journée
<b>Programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>ateliers DPC</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>mardi 3 octobre, 9h à 11h</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● réunion entre pairs : revue de pertinence et chemin clinique</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
<b>ETAPE 3</b>	
<b>Format</b>	Non présentiel
<b>Titre</b>	<p>Evaluation des pratiques</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Validation de la grille d'analyse des pratiques par la commission formation de Santé Mentale France</li> </ul>
<b>Description</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Non présentiel</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>● Envoi d'un questionnaire par courriel un mois après les journées de manière à permettre l'auto-évaluation de chaque participant dans le but de mesurer l'acquisition ou l'approfondissement de connaissances et/ou de compétences suite aux journées et permettre l'analyse par les professionnels de santé eux-mêmes de leurs pratiques professionnelles.</li> <li>● Envoi de la grille d'analyse des pratiques.</li> </ul> </li> </ul>
<b>Éléments de traçabilité à la participation des professionnels au programme</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Feuille d'émargement de la partie présentielle</li> <li>• Attestation de présence des professionnels</li> <li>• Fiche d'évaluation de la formation</li> <li>• Retour des questionnaires</li> <li>• Revue « Pratiques en santé mentale » (Actes des journées de formation)</li> </ul>